

DEL 22-037

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 11 mai 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 mai 2022

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 25

L'an deux mille vingt deux

Le dix-sept mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Delphine FOUQUET, Benoît CHAUVIN, Alain GUICHET, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Philippine DANGRÉAUX, Pascale FÉGER, Stéphane DALIVOUST, Louis MASSARD, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNÉ, Marie CHEVALIER,

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 19 mai 2022

et que la convocation au Conseil a été faite le : 11 mai 2022

ETAIENT ABSENTS

Eric ANDRE donne pouvoir à Alain GUICHET, Pierre CASTILLON donne pouvoir à Jean-Philippe GUYON, Angélique PLANCHETTE donne pouvoir à Benoît CHAUVIN, Nicolas ROUGET donne pouvoir à Damienne FLEURY, Jérôme DELISLE donne pouvoir à Louis MASSARD, Philippe PAUMIER donne pouvoir à Mickaël JUIGNÉ.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETARE DE SEANCE : Fanny PIRA

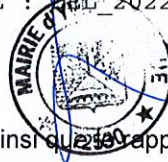
OBJET : Compte Administratif Ville 2021

Rapporteur : Fanny PIRA

Le compte de gestion 2021 présenté par le receveur municipal a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal (délibération n° 22-035).

La concordance des opérations passées sur l'exercice 2021 par le receveur et l'ordonnateur étant arrêtée. L'exécution du budget de l'exercice 2021 fait apparaître les montants suivants :

INVESTISSEMENT	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Recettes	5 177 379.88 €	1 711 287.40 €	1 249 380.61 €
Dépenses	4 745 697.51 €	429 697.54 €	2 260 030.20 €
Solde d'exécution négatif reporté N-1	431 682.37 €		
Besoin de financement			- 1 010 649.59 €
Excédent de financement		1 281 589.86 €	
FONCTIONNEMENT	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Excédent antérieur reporté (Recette)	1 276 506.04 €		
Recettes	3 421 400.37 €	3 953 155.34 €	
Dépenses	4 697 906.41 €	3 089 047.50 €	
Excédent de l'exercice		864 107.84 €	
Résultat		2 140 613.88 €	-



DEL 22-037

Vous trouverez en annexe le compte administratif 2021, ainsi qu'un rapport de synthèse détaillé.

Madame le Maire quitte la salle du conseil municipal et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2021.

VOTE :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 6

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 19 mai 2022

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame le Maire,
Damienne FLEURY